



# Ville de Chandler

À : MESDAMES LES CONSEILLÈRES  
Josée Collin  
Meggie Ritchie  
MESSIEURS LES CONSEILLERS  
Marc-Olivier Legresley  
Sébastien Daignault  
Pierre-Luc Arsenault  
Gaétan Daraîche

---

---

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale est convoquée par monsieur le maire Gilles Daraîche, pour être tenue **le lundi 23 février 2026, à 16 h 00**, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 35, rue Commerciale Ouest, à Chandler et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Report de la séance ordinaire prévue le 3 mars 2026 au 10 mars 2026 ;
2. Libération du fonds de garantie en biens du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie pour la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 ;
3. Libération du fonds de garantie en biens du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie pour la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019 ;
4. Dossier judiciaire numéro 110-17-001110-221 – décision ;
5. Adoption du règlement (résiduel) modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-z-001 de la ville de Chandler.

  
ROCH GIROUX  
Directeur général et greffier

**RÉSOLUTION 150527.111 - COMMUNICATION - AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que les membres du Conseil acceptent de recevoir les avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil par courrier électronique 24 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance et s'engagent à accuser réception dudit document.